

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 3 (2011)
Heft: 1: Le métier de bénévole : le travail volontaire en EMS

Artikel: Commentaire : le bénévolat ne peut-il être qu'un pis-aller?
Autor: Lucas, Barbara
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bénévolat ne peut-il être qu'un pis-aller?

Il faut financer les crèches. Cet impératif s'est diffusé jusqu'en Suisse, porté par le nouveau paradigme de la protection sociale européenne. L'argument est simple: la prise en charge extra-familiale des enfants, c'est bon pour le travail des femmes et le financement de la sécurité sociale. En un mot, c'est rentable. Si l'application d'une rationalité économique au domaine du care est discutable, le message a le mérite d'encourager une responsabilisation publique en matière de petite enfance. Mais qu'en est-il des personnes âgées dépendantes? Avec la priorité politique au maintien à domicile, on assiste plutôt à un transfert de responsabilités vers la société civile. Dans la foulée, une part importante des soins et de l'aide aux personnes est supposée reposer sur une large gamme de prestations non financées (familles, voisinage, bénévolat). L'engagement bénévole serait-il l'avenir de la prise en charge des vieillards dépendants?

A première vue, le champ du bénévolat en Suisse est plutôt décalé par rapport à celui du soin. Selon les données de l'Office fédéral des statistiques, le bénévole « type » est un homme d'âge moyen, de nationalité suisse et de statut social plutôt élevé; protestant il vit à la campagne et est essentiellement mû par une stratégie de développement personnel. Le travail social ou caritatif ne fait pas partie de ses premières motivations: le sport mobilise trois fois plus, les jeux et loisirs deux fois plus. Ce portrait contraste avec celui des prestataires de soin formels ou informels, majoritairement des femmes, souvent d'origine étrangère, cantonnées dans des statuts sociaux peu élevés et confrontées aux situations parfois douloureuses de leurs patients. D'ailleurs, le bénévolat est souvent théorisé, à l'instar du capital social (confiance interpersonnelle, associations actives) comme le prérequis à une bonne gouvernance démocratique plutôt que comme une réponse aux besoins de catégories de population vulnérables.

A y regarder de plus près, le bénévolat joue un rôle clé dans l'accompagnement des personnes âgées, à domicile comme en institution. Dans le cas des démences, les bénévoles ou semi-professionnels soulagent les proches aidants, en offrant des heures de répit à des conjoint-es épuisés. Ils répondent ainsi à une profonde lacune des prestations cantonales en matière d'accueil de jour de malades d'Alzheimer; ils jouissent aussi du temps nécessaire au développement d'une relation de confiance, tandis que les professionnels sont condamnés à faire des miracles, entravés par les impératifs de la rationalisation des coûts. Pourtant, l'intégration des bénévoles dans



Barbara Lucas, docteure en Science politique, est chercheuse à l'Institut de recherche sociale et politique (RESOP) de l'Université de Genève et à l'Eesp (Lausanne). Elle est spécialisée dans les politiques sanitaires et sociales et les questions de citoyenneté.

Le bénévolat joue un rôle clé dans l'accompagnement des personnes âgées, à domicile comme en institution

le réseau de soin est mal assurée, leur reconnaissance aléatoire, leur suivi non systématique, leur formation pas toujours suffisante. Quant à la reprise du financement de ces programmes de répit par les cantons suite à la nouvelle péréquation financière, elle est loin d'être garantie. Dans ce cas précis, le bénévolat apparaît comme un pis aller.

Est-ce à dire que compter sur un bénévolat «spontané» doit tenir lieu de politique et que le problème à résoudre est le recrutement d'un nombre suffisant de personnes motivées et solidaires? Et bien non. La Thurgovie, par exemple, applique le principe de subsidiarité à la lettre. Le canton s'implique dans la participation et la diffusion des normes, mais le développement des services revient à la société civile et au marché, le financement aux communes. Comme attendu, la part du bénévolat au sein des institutions concernées par la démence est élevée. Pourtant, l'offre d'accompagnement reste là aussi bien en deçà des besoins et se caractérise par de fortes inégalités locales. Alors que se diffuse le paradigme de l'Etat d'investissement social, veillons à ce que l'Etat reste pleinement investi à l'égard des personnes dépendantes les moins «rentables». En matière de soins non médicaux, une responsabilité publique accrue est même nécessaire. Le bénévolat en effet ne doit pas être un emplâtre sur une jambe de bois. ●